

Patrimoine création et durabilité

Année	4	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	M81-AHP-S
Semestre	8	Heures TD	26	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Maurer

Objectifs pédagogiques

Le séminaire « Patrimoine, création & durabilité » se fixe pour objectif de proposer une lecture critique et une approche théorique et pratique de l'architecture, en s'intéressant spécifiquement au patrimoine dans son acception large, qu'il soit matériel ou immatériel. L'analyse des pratiques de transformation du cadre bâti se fera à travers la découverte et l'analyse de méthodes et d'outils spécifiques, l'étude de références ainsi que la rencontre avec des professionnels du patrimoine. Le séminaire devra ainsi permettre la connaissance des différents outils de réglementation du patrimoine, ainsi que la sensibilisation aux divers services et métiers s'y rattachant. Une part essentielle des interventions sur l'existant ou dans un tissu urbain constitué est de fait concernée par une réglementation spécifique relative à un « déjà-là ». Le patrimoine sera pris en compte dans son acception large, mais concerne essentiellement trois échelles : l'édifice, l'ensemble urbain et le territoire. Les étudiants seront invités à s'interroger sur la relation entre patrimoine et création, dans une approche critique et analytique.

Contenu

Au cours de cet enseignement, la notion de patrimoine sera explicitée, questionnée et remise dans un contexte historique. Sur cette base seront ensuite interrogés les enjeux et les objectifs des différents outils de réglementation et de labellisation en vigueur en matière de patrimoine : inscription et classement au titre des monuments historiques, abords des MH, SPR, volet patrimonial du PLU, label architecture contemporaine remarquable, etc.

L'organisation des services de sauvegarde du patrimoine sera également abordée (protection, instruction...). La rencontre d'un spécialiste couplée à une visite de services publics concernés par ces réglementations patrimoniales permettront de donner corps aux différentes notions et aux outils abordés dans l'enseignements. Enfin, nous approcherons les questions d'histoire environnementale. Un voyage viendra clore le séminaire.

Seront proposés, au fil du semestre :

- des rencontres avec des acteurs de l'architecture et du patrimoine
- des discussions
- des lectures critiques d'ouvrages
- une journée de visite
- la participation à des conférences (en particulier dans le cadre de l'anniversaire de l'école d'architecture - projet de recherche Memento)

Mode d'évaluation

L'assiduité sera prise en compte. L'évaluation consistera en :

- une lecture critique d'un ouvrage lié au mémoire de fin d'étude de chaque étudiant, qui sera présentée à l'oral aux participants du séminaire.
- un retour critique et graphique sur le séminaire



